

## BANNE D'ORDANCHE

Durée : 3h

Longueur : 9km

Balisage : 

Altitudes : 1070/1512m

Dénivelé cumulé: 475 m



### Accès au départ :

A Murat le Quaire (au dessus de la Bourboule), face à l'église, tourner à gauche pour prendre la D609 . Peu après le plan d'eau, panneau de départ en bout du parking à droite.

### Descriptif :

**Départ** : du panneau descendre en direction du village de vacances, traverser une route, descendre en face pour la rejoindre et l'emprunter à gauche jusqu'au panneau « sens interdit »

**1** - Prendre le chemin à gauche direction « lac du Guéry », puis rapidement à droite monter en lisière du bois. Laisser un chemin à droite, continuer jusqu'à un chemin forestier, virer à droite direction « lac du Guéry », et poursuivre cette direction jusqu'à la passerelle franchissant un premier ruisseau.

**2** - Continuer sur le chemin, franchir deux ruisseaux, retrouver le GR30, le suivre par la gauche direction « lac du Guéry », franchir un escabeau. Continuer sur le GR et rejoindre les panneaux de signalisation par un petit sentier à gauche du ruisseau. Quitter le GR30 et prendre un sentier à gauche direction Banne d'Ordanche , monter la butte le Tenon et poursuivre jusqu'au col Saint Laurent .

**3** - Au col tourner à gauche (*point de vue sur le Sancy et le Plomb du Cantal*). Continuer en direction de la Banne jusqu'à un escalier, (*vue sur La Bourboule, l'Artense et les Combrailles, hors PR montée à la Banne par l'escalier, table d'orientation*). Continuer par le chemin herbeux qui mène au parking de l'aéromodélisme, prendre la route à gauche jusqu'à un carrefour.

**4** - Tourner à droite puis prendre rapidement à gauche un chemin qui descend direction Murat le Quaire. Continuer tout droit en ignorant les chemins de droite et de gauche jusqu'à la route que l'on emprunte à gauche pour rejoindre le point de départ.

